

# Le Scot a défini le budget pour 2019



**La réunion du Scot a pu se tenir cette fois, sans nécessité de quorum.** Ph Le DL

Après une réunion avortée, la semaine passée, faute de quorum, les membres du Scot se sont à nouveau retrouvés pour définir le budget, sans requérir la majorité des présents. « Le quorum n'ayant pas été atteint la fois dernière, nous ne sommes pas légalement

tenu de l'avoir pour cette réunion », a précisé le président de Montélimar Agglo, Franck Reynier.

Le budget a ainsi été fixé à 203 909,76 €. Il comprend une section d'investissement qui s'équilibre à hauteur de 74 020€, de même pour la section de fonctionnement qui s'élève à 129 889,76€.

La réunion a été l'occasion d'approuver à l'unanimité la fixation d'une contribution à 0,56€ par habitant des intercommunalités. « Le comité syndical s'est entendu sur 1,12€ de cotisation, mais comme nous sommes à la moitié de l'année, nous avons choisi de le diviser par deux », a indiqué Franck Reynier. Il a également as-

suré que les conseillers, tous bénévoles par ailleurs, seraient défrayés concernant leurs déplacements. L'idée étant ainsi

d'inciter notamment les conseillers les plus éloignés à se rendre aux réunions. La prochaine se tiendra d'ici six mois.

## Le Scot : pour qui, pour quoi ?

Le Scot est un nouvel échelon administratif obligatoire, mis en place par la loi NOTRe de 2015. Le comité syndical de Rhône-Provence-Baronnies rassemble huit intercommunalités issues de trois départements et deux régions différentes : Montélimar Agglomération, Dieulefit-Bourdeaux, Drôme Sud-Provence, (qui englobe un périmètre allant de Malataverne à Tulette en passant par Pierrelatte), Baronnies en Drôme Provençale, Ardèche Rhône Coiron, du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, Enclave des Papes-Pays de Grignan et Rhône Lez Provence (Bollène et territoires alentours). Le Scot vise à assurer la cohérence de l'aménagement du territoire, dans le domaine de la mobilité, de l'habitat ou encore du développement économique et commercial.

Le comité syndical réunit compte 65 membres élus.